



PRÉFET DE L'ISÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes

Affaire suivie par : Michaël NATAF
Unité Départementale de l'Isère
Pôle Risques Technologiques
Tel : 04 76 63 34 10
Courriel : michael.nataf@developpement-
durable.gouv.fr

Grenoble, le 19 février 2021

N. Ref : 2021 – Is 067RT

OBJET : *Visite d'inspection du 30 novembre 2020*

Monsieur le directeur,

L'inspection des installations classées a réalisé le 30 novembre 2020, une visite d'inspection de votre établissement situé sur la commune de Salaise-sur-Sanne. Cette visite d'inspection portait sur plusieurs thématiques : récolement de l'inspection du 14 mars 2019 (partie MMR), rejets dans l'eau et rejets dans l'air.

En application de l'article L.514-5 du code de l'environnement, je vous prie de bien vouloir trouver ci-jointe une copie du rapport que je transmets à Monsieur le préfet du département de l'Isère.

Je vous saurais gré de bien vouloir me tenir informé, dans un délai maximum d'un mois, des suites que vous donnerez à cette visite d'inspection en fournissant un plan d'action visant à répondre aux non-conformités et aux observations formulées. Ce plan d'action devra respecter les délais mentionnés dans le rapport ci-joint.

Je vous prie d'agréer, monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Copies : MNA, chrono RT, PRICAE
EVONIK : Mme Pierron

L'inspecteur de l'environnement

**Monsieur le Directeur
EVONIK AEROSIL FRANCE
Rue Gaston Monmousseau
Plateforme chimique
38150 ROUSSILLON**